

Fédération Anti-nucléaire Bretagne

6 rue de la Tannerie – 56000 VANNES

Email : fan-bretagne@laposte.net - Tel : 06 65 72 31 66 - Site : <http://fan-bretagne.org/>

Communiqué du 12 décembre 2013 :

URANIUM : AREVA, corruption et pollution en procès le 20 décembre aux tribunaux (TGI) de Paris et Aurillac

Vendredi 20 décembre aura lieu simultanément à Paris et Aurillac, 2 procès qui mettent en cause les pratiques d'AREVA dans les mines d'uranium en France et au Niger.

La Fédération anti-nucléaire Bretagne appelle tous les citoyens épris de transparence, de démocratie, de paix et de respect de l'environnement à se **rassembler la veille de ces procès, jeudi 19 décembre devant les préfectures et sous-préfectures de Bretagne pour que cesse l'impunité d'AREVA.**

Le procès qui oppose l'Observatoire du nucléaire et son directeur Stéphane Lhomme à la multinationale de l'atome, AREVA, se tiendra vendredi 20 décembre 2013 à 13h30 au Tribunal de Grande Instance (TGI) de Paris. Un rassemblement est prévu à partir de 12h 30 devant le TGI. Dans un communiqué du 11 décembre 2012, l'Observatoire du nucléaire dénonçait **des manœuvres corruptives de la part d'AREVA** envers le président du Niger suite à un « curieux don » de plusieurs dizaines de millions d'euros. <http://observ.nucleaire.free.fr/>

L'autre procès se déroulera au TGI d'Aurillac, du 19 au 20 décembre 2013. Il est intenté par 2 courageuses associations du Cantal, « **nos enfants et leur sécurité** » et « **pour notre qualité de vie à Saint Pierre** ». Elles accusent AREVA de pollution des eaux et abandon de déchets radioactifs dans les anciennes mines d'uranium du Cantal.

La Bretagne rencontre une situation semblable dans ses anciennes mines d'uranium. En juillet 2008, Sortir du nucléaire Cornouaille avec l'appui scientifique de la CRIIRAD, pointait des pollutions radioactives inadmissibles dues à l'exploitation de l'uranium dans plus de 20 sites miniers d'AREVA. Des chemins de randonnée présentaient un niveau radioactif 20 fois plus élevé que le niveau naturel. **5 ans plus tard, le pollueur AREVA n'a pas entrepris une seule action de décontamination** ou de radioprotection vis-à-vis de la population malgré la relance constante de l'association Rozglas.

L'extraction scandaleuse de l'uranium qui ne laisse qu'un héritage empoisonné aux générations actuelles et futures, doit cesser. Aussi, la Fédération anti-nucléaire Bretagne salue les actions courageuses de l'Observatoire du nucléaire et des deux associations du Cantal « nos enfants et leur sécurité » et « pour notre qualité de vie à Saint Pierre » et leur apporte son entier soutien.

Contacts presse :

Alain Rivat : 06 65 72 31 66 / Chantal Cuisnier : 06 84 14 58 87 / Cedric Cadoret : 02 56 22 02 37

La Fédération Anti-nucléaire Bretagne a été constituée le 27 octobre 2012 à Pontivy. Elle a pour but de structurer et d'amplifier l'action régionale du mouvement anti-nucléaire breton, et d'agir pour l'arrêt immédiat du nucléaire.